



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE HEBERGEMENTS

Les présentes Conditions Générales sont communiquées à tout Client qui en fait la demande et sont disponibles sur le site Internet du Loueur : www.domaine-lamonestarie.fr.

Toute réservation de Chambre et notamment tout paiement d'un acompte pour la réservation implique l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales.

1. Identité et coordonnées du Loueur

Les services de location de Chambres et Appartements décrits aux présentes Conditions Générales sont proposés par le Loueur dont l'ensemble des informations et coordonnées sont indiquées ci-après :

Société SAS Andiamo au capital de 20 000€ immatriculée sous le numéro de SIRET 884 812 850 00011 au RCS de Albi. Société dont les coordonnées sont les suivantes.

- Adresse postale - La Monestarié, Chemin des Moines, 81 150 Bernac
- Numéro de téléphone - +(33) 5 31 23 65 43
- Adresse email - contact@domaine-lamonestarie.fr
- Site Internet - www.domaine-lamonestarie.fr

2. Hébergements

2.1. Prestations

Les services de location, les Chambres ainsi que l'ensemble des prestations accessoires et/ou complémentaires susceptibles d'être proposées par le Loueur font l'objet d'une description précise quant à leurs spécificités et leurs qualités sur le site Internet du Loueur.

Bien que le Loueur mette tout en œuvre pour s'assurer que les photographies figurant sur son site Internet soient des reproductions fidèles et actualisées de ses Chambres et services, des variations peuvent se produire en raison d'aménagement ou de travaux ponctuels.

Le Client a ainsi en tout état de cause la possibilité de solliciter le Loueur pour toutes questions et/ou précisions complémentaires sur le détail des services et Chambres proposés en le contactant aux coordonnées visées à l'article 1 ci-dessus.

2.2. Capacité par Chambre et Appartements

Le Client est expressément informé que les Chambres et Appartements proposés par le Loueur sont conçus pour un nombre précis et déterminé de personnes. En conséquence, le Loueur peut à tout moment, sans engager sa responsabilité de quelque façon et à quelque titre que ce soient, refuser l'entrée et la présence de personnes supplémentaires dans les Chambres initialement louées.

2.3. Durée de location

Le Client reconnaît et accepte expressément que les services de location de Chambre et Appartement proposés par le Loueur le sont pour une durée limitée et déterminée, de sorte qu'il ne peut revendiquer, à quelque titre et moment que ce soient, un droit au maintien dans les lieux. Aussi, les horaires d'arrivée et de départ sont précisées sur le site internet du Loueur ainsi que sur la confirmation de réservation envoyée au client.

2.4. Prix

Les prix de location des Chambres et Appartements et de toutes prestations accessoires ou complémentaires sont indiqués par le Loueur sur son site Internet et/ou dans toutes brochures, documents et plateformes Internet remis et/ou accessibles pour le Client.

Sauf information contraire, ces prix s'entendent toutes taxes comprises (TTC) tenant compte du taux de TVA applicable au jour de la réservation à l'exception de la taxe de séjour, qui fera l'objet d'une facturation au jour de départ du client proportionnelle au nombre de jour réservés.

Le Loueur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant entendu que les modifications de prix ne seront applicables qu'aux seules réservations effectuées postérieurement aux dites modifications.

2.5. Évènements

Le Loueur se réserve le droit d'organiser des soirées concert au sein de son établissement. Les dates de ces événements seront annoncées sur le site internet du Loueur et le Client sera prévenu au moment de sa réservation. Aucun supplément ne sera demandé au Client hors restauration et boisson le cas échéant.

3. Conditions de réservation

3.1. Prix

Les moyens de paiement disponibles pour le Client sont : espèces, cartes bancaires (Visa et Mastercard) et chèque.

Au moment de sa réservation, le Client s'engage à verser un acompte de 30% du montant de sa réservation. Le solde de cette dite réservation ainsi que les prestations complémentaires consommées par le Client au cours de son séjour feront alors l'objet d'un règlement accompagné d'une facture le jour de son départ.

3.2. Réservation et confirmation de réservation

Le client peut effectuer une réservation en direct avec le Loueur par téléphone, courrier électronique ou courrier postal. Le Client peut également effectuer une réservation en ligne sur le site internet du Loueur ou sur toute autre plateforme d'un distributeur partenaire du Loueur tel que Booking.com.

Quel que soit le mode de réservation, le Loueur envoie au Client, à son adresse de messagerie électronique ou postale, une confirmation de réservation dans les 48h contenant le détail de la ou des Chambre(s) réservée(s), des prix, des dates de séjour et nombre de personnes, des prestations complémentaires demandées ainsi que des modalités de paiement.

4. Conditions d'annulation

4.1. Délais

Le Loueur s'engage à offrir la possibilité d'annulation ou de report du séjour sans frais sous réserve de disponibilités et en appliquant les tarifs saisonniers en vigueur jusqu'à 15 jours avant le début du séjour du Client. Au 14ème jour le Client ne pourra donc plus obtenir le remboursement de son acompte.

4.2. No-show

De même, en cas de non-présentation du Client, sans information ni avertissement à ce titre du Loueur, comme en cas de séjour écourté, le Loueur conserve l'intégralité de l'acompte versé et se réserve le droit de solliciter le montant total, toutes taxes comprises (TTC), de l'ensemble des nuitées réservées, à l'exception des prestations supplémentaires non-consommées.

4.3. Cause réelle et sérieuse ou cas de force majeur

L'annulation du séjour ou le report du séjour du Client seront possibles sans frais et sans délais en cas de force majeure ou d'une cause réelle et sérieuse soit par exemple une invalidité, le décès d'un proche, une maladie ou des restrictions de déplacement liées au transport.

La crise sanitaire du Covid-19 est considérée comme une clause réelle et sérieuse permettant l'annulation du séjour ou le report du séjour du Client sans frais et sans délais si et seulement si un confinement et/ou un couvre-feu et/ou une fermeture des frontières sont imposées par les autorités et ne permettent ou restreignent les déplacements.

4.4. Devoir d'information

En toute hypothèse, le Client s'engage à informer le Loueur de toute modification et/ou annulation par tous moyens écrits ou oraux (téléphone, courrier électronique ou courrier postal). De la même façon, le Loueur s'y engage aussi.

5. Obligations des parties

5.1. Obligations du loueur

Le Loueur s'engage à mettre à la disposition du Client la ou les Chambre(s) réservées selon les dates et durée du séjour convenues. Également, le Loueur s'engage à garantir au Client la jouissance paisible de la Chambre louée et la disponibilité de ses équipements et mobiliers.

Le loueur s'engage à mettre à disposition la Chambre ou Appartement réservé à partir de 16h30 le jour d'arrivée du Client et ce jusqu'à 11h le jour du départ de ce dit Client.

En cas d'indisponibilité de la chambre pour cause réelle et sérieuse (sinistre, dégâts matériels...) le Loueur s'engage à proposer au Client une chambre de catégorie équivalente ou bien le report de son séjour sous réserve de disponibilités et en appliquant les tarifs saisonniers en vigueur. Dans tous les cas le Loueur s'engage à en informer le Client.

5.2. Obligations du client

Afin d'assurer la quiétude et la jouissance paisible des lieux par tous les clients du Loueur, chaque Client s'engage à respecter un savoir-vivre raisonnable et adéquat, ainsi que toutes consignes qui seraient communiquées par le Loueur et qui ne figureraient pas dans les présentes Conditions Générales.

Le Client est tenu d'informer le Loueur dans les meilleurs délais de tout incident, dégradation et/ou avarie qui surviendrait de son fait ou non, à partir de l'entrée dans les lieux et pendant toute la durée du séjour. Le Client est responsable de l'ensemble des dommages causés par lui-même et s'engage, en cas de dégradation des lieux mis à disposition, à supporter les coûts de remise en état de ces lieux.

6. Animaux

Sauf accord dérogatoire particulier lors de la réservation, les animaux domestiques de compagnie ne sont pas acceptés dans l'établissement du Loueur exceptés les chiens-guides pour personnes aveugles ou malvoyantes.

7. Piscine et équipements extérieurs

7.1. Responsabilité des mineurs

L'accès et l'utilisation de l'espace piscine sont exclusivement réservés aux Clients résidents, sous leur entière et unique responsabilité, de sorte que le Loueur ne saurait engager sa responsabilité, à quelque titre que ce soit, pour tout accident survenu dans l'espace piscine.

Les mineurs souhaitant accéder à la piscine doivent obligatoirement être accompagnés de leurs parents et/ou d'un majeur ayant autorité sur eux, lesquels sont seuls et exclusivement responsables de leur garde et surveillance.

7.2. Respect des équipements

Chaque Client s'engage à respecter scrupuleusement toute indication et toute consigne fournie par le Loueur quant à l'accès et à l'utilisation des espaces et équipements extérieurs.

8. Mineurs

Toute personne mineure ayant 13 ans ou plus est considérée dans l'établissement du Loueur comme client adulte. Le Client en question devra alors payer chaque prestation dont il aura profité chez le Loueur lors de son séjour (nuitée, petit déjeuner, repas, activités...).

Toute personne mineure ayant moins de 13 ans et occupant la même chambre que ses parents bénéficie de la gratuité de son séjour excepté le petit déjeuner facturé à un tarif réduit de 12€.

Le Client est expressément informé et alerté du fait que les personnes mineures présentes et évoluant dans l'établissement du Loueur sont placées sous l'unique et entière responsabilité de leurs parents.

9. Biens personnels et données personnelles

9.1. Responsabilité des biens et des personnes

Les biens personnels du Client sont placés sous l'unique et entière responsabilité de ce dernier, à qui il appartient de prendre toutes mesures de précaution et de sécurité utiles et nécessaires à leur conservation et/ou aux dommages qu'ils pourraient causer.

9.2. Collecte des données

Les informations et données concernant le Client sont recueillies et collectées par le Loueur uniquement aux fins de traiter les réservations de Chambres.

Ces informations et données sont susceptibles d'être collectées et enregistrées dans un fichier de clients appartenant au Loueur. Le Loueur s'engage cependant à ne pas les communiquer à des tiers.